ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

économies d'énergie

Question écrite n° 70040

Texte de la question

M. Lionel Tardy demande à M. le ministre d'État, ministre de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer, en charge des technologies vertes et des négociations sur le climat, de lui donner des indications sur les moyens de contrôle mis en place pour vérifier les déclarations des entreprises dans le cadre du dispositif des certificats d'énergie. L'existence de contrôles sérieux est un élément indispensable à la réussite du dispositif. Les professionnels sont inquiets, car l'absence de contrôles favoriserait les entreprises malhonnêtes en créant des distorsions de concurrence. Il souhaite donc connaître les dispositifs de contrôle des déclarations des entreprises de distribution d'énergie mis en place, ainsi que les moyens qui y sont affectés.

Données clés

Auteur : M. Lionel Tardy
Circonscription : Haute-Savoie (2e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 70040
Rubrique : Énergie et carburants
Ministère interrogé : Écologie, énergie, développement durable et mer
Ministère attributaire : Écologie, développement durable et énergie

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 2 février 2010, page 985
Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)